

La start-up Irisiôme, pionnière sur le marché du détatouage, se voit renforcée par l'entrée d'Aquitaine Science Transfert à son capital.

La start-up Irisiôme, qui développe et commercialise des systèmes laser à longueur d'onde adaptable - une technologie développée au sein du Centre d'Etudes Lasers Intenses et Applications CELIA (université de Bordeaux, CNRS, CEA) - va mettre à disposition des praticiens un système unique pour les traitements dermatologiques. Se positionnant sur le marché en pleine expansion du détatouage, la start-up présente un potentiel de développement très important, renforcé aujourd'hui par l'entrée au capital de la SATT Aquitaine.

Une première pour Aquitaine Science Transfert, qui après avoir accompagné le projet sur les phases de maturation et de création d'entreprise, concrétise aujourd'hui sa capacité d'investissement et son engagement auprès de jeunes entreprises innovantes.



Irisiôme, le détatouage nouvelle génération franchit un pas



Dans le monde, on estime à 45 millions le nombre de personnes tatouées et à 30 % celles qui le regrettent très vite. En France, 14% de la population est tatouée. Or, aujourd'hui, les procédés existants de détatouage sont chers, douloureux, et ne permettent pas d'effacer correctement toutes les couleurs.

Développée par Romain Royon au cours de sa thèse, encadrée par le Pr. Eric Cormier au sein du Centre d'Etudes Lasers Intenses et Applications CELIA (université de Bordeaux, CNRS, CEA), la technologie soutenue par Aquitaine Science Transfert est une technologie laser pulsée et accordable, c'est-à-dire dont on peut régler la longueur d'onde. En déterminant les longueurs d'onde les plus adaptées

à la typologie de peau, comme aux caractéristiques du pigment à enlever, Irisiôme va permettre de réduire de moitié le nombre de séances et l'espacement entre les séances. Il élimine de façon rapide et définitive les encres les plus tenaces, avec une innocuité moindre (moins de douleurs, moins d'effets secondaires). Efficace pour d'autres traitements dermatologiques (épilation, vieillissement de la peau...), ce système unique est également moins coûteux pour les dermatologues.

« Nous sommes actuellement dans la phase de présérie pour qualifier la machine au sens des normes. Nous avons travaillé son design. Elle va comporter un écran avec des fonctionnalités simples. Les tests ex-vivo ayant prouvé leur efficacité, nous entamons en parallèle les tests cliniques avec le CHU de Nice. Enfin, nous nous préparons pour le lancement commercial prévu fin 2017 et pour les futures levées de fonds. L'accompagnement de la SATT Aquitaine et son implication aujourd'hui dans le capital de la société est une véritable caution

: Établissement principal
: Bâtiment A31, 3ème étage
: 351 cours de la Libération
: 33405 TALENCE Cedex
: Tél. : 05 33 51 43 00

: Établissement secondaire
: Avenue de l'Université - BP 81121
: 64011 PAU Cedex
: Tél. : 05 40 17 52 92

: Siège social
: 166, cours de l'Argonne
: 33000 BORDEAUX

scientifique et institutionnelle qui va permettre de nous ouvrir des portes. Son entrée dans le capital d'Irisiôme est pour nous un gage de confiance et une reconnaissance de notre activité », commente Romain Royon, fondateur d'Irisiôme.

Première entrée au capital d'une start-up pour Aquitaine Science Transfert

Aquitaine Science Transfert et Irisiôme viennent de signer un contrat de partenariat portant sur l'actionnariat. C'est la première participation d'Aquitaine Science Transfert au capital d'une entreprise.

« Par son investissement au capital initial d'Irisiôme, Aquitaine Science Transfert s'engage pour la première fois en tant que partie prenante de la réussite d'une start-up. C'est un signal fort envoyé à nos porteurs de projets. Nous voulons montrer que nous sommes capables d'investir dans les projets à forte valeur ajoutée, que nous les soutenons et croyons en leur réussite. C'est aussi pour la SATT Aquitaine un moyen de consolider son modèle économique en partageant les risques financiers et bénéficier à terme de retours sur investissement qui lui permettront de s'impliquer davantage dans les projets à venir », déclare Maylis Chusseau, Présidente d'Aquitaine Science Transfert.

La société d'accélération de transfert de technologies a auparavant accompagné le financement de la maturation de la technologie d'Irisiôme à hauteur de 280 000 €, puis le processus de création de la société. Une licence exclusive d'exploitation a été signée avec l'université de Bordeaux et la SATT Aquitaine en décembre 2015.

A propos d'Irisiôme

Fondée en aout 2015, Iriôme (Pessac, France) fabrique et vend des machines lasers pour des applications en dermato-esthétique. Irisiôme intègre des systèmes qui permettent de traiter efficacement un nombre important de pathologies sur différents types de peau tout en prenant soin de bien-être des patients. Les traitements sont plus efficaces avec des résultats au bout d'une seule séance tout en en réduisant l'innocuité. Les premières applications visées sont celles liées à la pigmentation comme le détatouage ou le traitement des tâches de vieillesse. Irisiôme valorise des travaux entrepris il y a maintenant plus de dix ans et a signé une licence exclusive avec l'université de Bordeaux et la SATT Aquitaine en décembre 2015. Irisiôme a été lauréate du Concours National de Création d'Entreprises de Technologies Innovantes (iLAB) en 2015.

www.irisio.me.com

A propos d'Aquitaine Science Transfert (SATT Aquitaine)

Créée à l'initiative du Programme des Investissements d'Avenir, Aquitaine Science Transfert a pour objectifs la valorisation de la recherche académique et l'amélioration du processus de transfert de technologies vers les entreprises. La société est portée par ses actionnaires fondateurs que sont la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour le compte de l'Etat.

Les compétences d'Aquitaine Science Transfert couvrent l'ensemble des étapes du transfert de technologies : la détection des inventions et des besoins des marchés, la maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), la gestion et le transfert de la Propriété Intellectuelle, la négociation des conditions d'exploitation et l'accompagnement du transfert vers les marchés socio-économiques (accords de licence, contrats de collaboration, créations d'entreprises). Aquitaine Science Transfert réalise également des prestations de négociation des contrats de recherche partenariale, de sensibilisation à la valorisation et au transfert, de valorisation des sites de recherche et la réalisation de cartographies technologiques et sectorielles.

Dotée d'une capacité d'investissement importante pour les phases de maturation technique, propriété intellectuelle, juridique et commerciale, Aquitaine Science Transfert aura investi depuis juillet 2012, quelques 13.5 millions d'euros en programmes de maturation et en brevets, pour le compte de ses établissements. Depuis sa création, Aquitaine Science Transfert a contribué au lancement et au développement de 14 start-up en Aquitaine, à ambitions nationale et internationale.

www.ast-innovations.com

Contact presse Aquitaine Science Transfert

Claire Moras, chargée de communication

Tél : 33 (0)5 33 51 43 28 . Mob : 06 19 57 48 66 . Mail : c.moras@ast-innovations.com

Yann Mondon, directeur marketing et communication

Tél : +33 (0)6 30 51 22 94 . Mob : 06 30 51 22 94 . Mail : y.mondon@ast-innovations.com

